

## Préfecture de Seine-Maritime

			Préfecture de Seine-Mar	itime				
			Commune de RO	UEN				
	Informations sur	les risc	ques naturels, mini	ers et tech	nologiqu	ues majeurs	,	
			s articles L 125-5 et L 125-2					
1. Aı	nnexe à l'arrêté préfectoral							
		N°	2006-210	du	2 janvier 2006			
					, ,			
2. Si	tuation de la commune au reç	gard d'un	ou plusieurs plans de prév	ention de risqu	ues naturels	s prévisibles [ Pf	PRn ]	
L	a commune est située dans le p	érimètre d	d'un PPRn		oui	x non		
P	rescrit	date	29 juillet 1999	aléa	a Inondation (débordemen			
A	pprouvé		20 avril 2009		Seine)			
M	lodifié		03 avril 2013					
V	allée de Seine – Boucle de Rouen							
P	rescrit		29 décembre 2008		Inondation (débordement de		1	
	pprouvé		11 juillet 2022		rivière, ruiss			
	pprouve V Cailly-Aubette-Robec		11 Juliet 2022		remontée de nappe)			
	•				<u> </u>			
L	Les documents de référence sont :							
	Rapport de présentation, zonage réglementaire et règlement du PPRn Vallée de Seine – Boucle de Rouen, approuvé en 2009					Consultable sur internet		
F	Rapport de présentation, zonage régl	ementaire e	et règlement du PPRn BV Cailly-A	ubette-Robec	Consultable	en mairie		
3. Si	tuation de la commune au reç	gard d'un	plan de prévention de risq	ues technologi	iques [ PPR	t ]		
L	a commune est située dans le p	le périmètre d'un PPRt			oui	non <b>x</b>		
	ouen-Lubrizol Prescrit	date	06 mai 2010		Surpression,	thermique, toxique		
	ouen-Lubrizol Approuvé		31 mars 2014					
	P Pt-Gd Quevilly Prescrit	date	13 décembre 2012		Surpression, thermique, toxique			
ZI	P Pt-Gd Quevilly Approuvé		25 janvier 2018					
L	Les documents de référence sont :							
P	PPRT de Rouen – Lubrizol					Consultables sur internet		
	- Arrêté d'approbation							
	- Règlement							
	- Cahier de recommandations							
	- Zonage réglementaire							
P	PPRT de la ZIP de Petit et Grand Quevilly					Consultable sur internet		
	- Arrêté d'approbation							
	- Règlement							
	- Cahier de recommandations							
	Zonage réglementaire et annexes							
F-	Eonage regionicitant et annexes				I		1	
4 0:	tuation do la sommerca accesa	and direct	nlan da nyávantian da riam	uoo miniero I D	DDm 1			
4. SI	tuation de la commune au reç	jaru a'un	pian de prevention de risq	ues miniers [ P	rkin j			
La commune est située dans le périmètre d'un PPRm						non <b>X</b>		
	atan dan awat ta wat t	104041 - 1	a 1164-a4 ala44	malla man i i i		amand date		
5. Da	ates des arrêtés portant cons	tatation d	e retat de catastrophe nati	urelle pour le ri	sque mouv	ement de terrain		

11 janvier 1985 26 juin 1985 03 novembre 1987 10 juin 1988 24 juillet 1990 06 juin 1994 06 décembre 1994					
21 février 1995 01 juillet 1997 12 mars 1998 29 décembre 1999 07 février 2000 11 janvier 2005 02 mars 2006 17 avril 2018					
7. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité					
en application des articles R 563-4 et D 563-8-1 du code de l'environnement					
La commune est située dans une zone de sismicité zone 5 zone 4 zone 3 zone 2 zone 1 X					
pièces jointes					
8. Cartographie					
extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques pris en compte					
Rapport de présentation du PPRn Vallée de Seine – Boucle de Rouen, approuvé en 2009					
Règlement du PPRn Vallée de Seine – Boucle de Rouen, approuvé en 2009					
Zonage réglementaire du PPRn Vallée de Seine – Boucle de Rouen, approuvé en 2009, modifié en 2013					
Cartographie des aléas du PPRn Vallée de Seine – Boucle de Rouen, approuvé en 2009, modifiée en 2013					
Rapport de présentation du PPRn BV Cailly-Aubette-Robec					
Règlement du PPRn BV Cailly-Aubette-Robec					
Cartographie des aléas du PPRn BV Cailly-Aubette-Robec					
Zonage réglementaire du PPRn BV Cailly-Aubette-Robec					
PPRT de Rouen – Lubrizol					
Plan de zonage réglementaire Règlement					
Cahier de recommandations PPRT de la ZIP de Petit et Grand Quevilly					
Règlement Cahier de recommandations					
Plan de zonage réglementaire					
Annexe 04 carte des niveaux d'aléa de surpression Annexe 05 carte des niveaux intensités de surpression					
Annexe 06 carte des types d'ondes de surpression et temps d'application					
Annexe 07 carte des niveaux d'aléa thermiques Annexe 08 carte des niveaux d'intensités des effets thermiques continus					
Annexe 09 carte des niveaux d'intensités des effets thermiques transitoires de type "boule de feu"					
Annexe 10 carte des niveaux d'intensités des effets thermiques transitoires de type "feu de nuage" Annexe 11 carte des durées d'application des effets thermiques transitoires de type "feu de nuage"					
Annexe 12 carte des niveaux d'aléa toxique Annexe 13 carte des taux d'atténuation cible des locaux de confinement (effets toxiques)					
Annexe 14 carte de l'enveloppe des effets des phénomènes à cinétique lente					
annovo as carto do l'onvolonno doc ottote doc nhonomonoc rotardoc (curprocción of thormiquo)					
Annexe 15 carte de l'enveloppe des effets des phénomènes retardés (surpression et thermique)					
Annexe 13 carte de l'enveloppe des eners des phenomenes retardes (surpression et thermique)					
Aimexe 13 carte de l'enveloppe des eners des phenomenes retardes (surpression et thermique)					
9. Description des phénomènes d'inondation et des phénomènes de risques technologiques					

6. Dates des arrêtés portant constatation de l'état de catastrophe naturelle pour le risque inondation

Située dans la vallée de la Seine et en partie dans les bassins versants du Cailly de l'Aubette et du Robec, la commune de Rouen est concernée, dans ses parties urbanisées et naturelles, par des risques d'inondation liés au débordement du fleuve et au ruissellement des eaux pluviales.

Le secteur de la commune inclus dans le périmètre d'exposition aux risques du PPRT de Rouen – Lubrizol est susceptible d'être soumis aux effets de plusieurs phénomènes dangereux (effets de surpression, thermiques, toxiques) engendrés par l'établissement LUBRIZOL.

Le secteur de la commune inclus dans le périmètre d'exposition aux risques du PPRT de la ZIP de Petit et Grand Quevilly est susceptible d'être soumis aux effets de plusieurs phénomènes dangereux (effets de surpression, thermiques, toxiques) engendrés par les établissements BOREALIS et RUBIS TERMINAL.